

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON DE LONS 2
Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 OCTOBRE 2017

Présents : CHAMBARD F, CROISSANT A, DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PETITJEAN B, SAFFREY C, QOCHIH Z

Absents excusés : JAILLET J, ROBIN M, WOLFF JC (pouvoir à Philippe GRICOURT)

Mme CHAMBARD Frédérique a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du mardi 19 septembre 2017.
Approbation à l'unanimité des membres présents.

Affouage (délibération)

Mme la 3^{ème} adjointe propose le prix du lot de 20 stères de bois à 140€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de la 3^{ème} adjointe.

Droit de préemption (délibération)

M. Le Maire informe que la commune a reçu une demande pour un droit de préemption pour un bien situé 260 rue Chamberland.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ce bien.

Remplacement d'un agent communal (délibération)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la secrétaire de mairie actuellement en poste, pour des raisons personnelles, cessera ses fonctions fin décembre 2017 (accord entre les deux parties).

Aussi, le conseil municipal décide de lancer un recrutement pour une secrétaire de mairie disposant d'une expérience en collectivité publique mais également en informatique/numérique. Poste de 25 heures par semaine. Sa présence en conseil municipal est vivement souhaitée. Contrat d'un an renouvelable.

Inauguration du verger le 7 octobre

Mme la 1^{ère} adjointe rappelle les événements de la journée :

- Atelier jus de pommes et pasteurisation animé par les Croqueurs de Pommes Jura Bresse. Ces derniers ont donné les pommes et 48 bouteilles de jus de pomme à la mairie. Une dégustation de jus de pomme a été proposée toute la journée.
- Atelier animations :
 - exposition sur les pommes présentée par les Croqueurs de Pommes Jura Bresse. Ces derniers ont également organisé un jeu concours dont les prix ont été décernés lors de l'apéritif.
 - animations par des étudiantes en BTS gestion et protection de la nature du CFAA de Montmorot : jeu de piste, memory, mots croisés...
 - exposition de photos des écoliers de Courlans parrainant leur arbre.
- Atelier cuisine intergénérationnel. Présence de 10 adultes et 9 enfants. Cet atelier a confectionné des tartes aux pommes et les desserts pour le repas du soir.

Pour l'inauguration du verger : musique, théâtre, chants des écoliers de Courlans.

L'apéritif proposait des petits fours confectionnés par les bénévoles à partir des produits de saisons.

Le dîner champêtre confectionné par 9 bénévoles a accueilli 61 personnes dont 8 enfants.

Le coût de revient pour la mairie de cette journée est de 115.79€.

Commission urbanisme

M. Le Maire propose de créer une commission urbanisme.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition. Cette commission, sur proposition du conseil municipal, sera composée des membres du conseil municipal, d'un agent de Jura Nature Environnement, d'un agent de ECLA, d'un membre de l'association de Pour Que Vive la Sorne et de Michel Rousset (personne ressource du village sur les questions d'urbanisme).

Travaux de la berge : avancement

Le coffrage béton est terminé. La réhabilitation du site est en cours. Il n'y a pas de dépassement financier malgré un certain retard du chantier. M. le Maire a suivi les réunions hebdomadaires de chantier et Mme la 3^{ème} adjointe est intervenue lors des travaux sur l'assainissement.

Point sur les financements des objets mobiliers de l'Eglise

M. Le 2^{ème} adjoint précise de nouveau que le coût de rénovation des différents objets mobilier est d'environ 38 000€. Des aides (environ 27 000€) ont été attribuées : Conseil Départemental, Etat (DRAC) et Fondation du Patrimoine dont des citoyens. Le reste à charge, aujourd'hui, pour la commune est de 6 000€.

Le conseil propose d'organiser une soirée chorale à l'Eglise pour récupérer des fonds.

Equipements sportifs/loisirs : état d'avancement

Mme la 1^{ère} adjointe relate :

- Les horaires d'accès au terrain de jeu. Suite à une nouvelle rencontre avec les riverains, il a été décidé de reconduire les horaires définis en juin 2017, à savoir
 - Lundi, mardi, mercredi de 10h00 à 21h30
 - Jeudi, vendredi, samedi de 10h00 à 22h00
 - Dimanche de 13h00 à 21h30.

Ces horaires ont été respectés par les jeunes tout l'été.

De nouveaux panneaux indiquant les horaires d'accès au terrain de jeu seront apposés ; ceux apposés en juillet ayant été vandalisés un mois après leur pose.

- Installation de pare ballons sur le terrain de jeux. Les trois devis reçus en mairie pour l'installation de deux pare ballons de 6 m de hauteur étant trop élevé, la commission mène une autre réflexion.
- Aire de jeux. Le toboggan a été refait par l'employé communal. De nouveaux panneaux, précisant le fabricant et l'âge des enfants pouvant utiliser le jeu, seront apposés prochainement sur les différents jeux.
- But de basket. Le coût d'un but de basket extérieur de 3.05m de hauteur est de 665€ht (hors coûts de transport). Le problème est l'implantation de ce but car il implique la création d'une plateforme béton de 10 m sur 10 m. La question est où créer cette plateforme tout en sachant que l'accès doit être sécurisé.
- Le pump track ou piste de glisse. La consultation auprès de différents fournisseurs a été lancée en août 2017. Au niveau des subventions, un premier dossier de demande de subvention a été envoyé à la Région Bourgogne Franche Comté. Nous devons maintenant compléter le dossier type qui nous permettra de faire ressortir la dimension de participation active de la population. Un repas est prévu courant 1^{er} trimestre 2018 pour financer cet équipement. Pour la gestion, le fonctionnement de cet équipement et l'organisation d'animations une association est en cours de création.

Informations diverses

Visite de la médiathèque 4C.

Mme la 1^{ère} adjointe explique que le directeur de la médiathèque de Lons le Saunier, par un courriel en date du 13 octobre 2017, propose aux conseillers municipaux et à l'équipe de la bibliothèque de Chilly le Vignoble un temps de visite de la médiathèque et d'échange autour des actions pouvant être menées en réseau.

Mme la 1^{ère} adjointe se charge de définir une date avec les bénévoles de la bibliothèque et le directeur de la médiathèque. Les conseillers seront informés par courriel de la date retenue.

Arrêté salle des fêtes

Un arrêté temporaire d'exploitation de la salle des fêtes a été pris par M. le Maire pour une durée de 6 mois à partir du 24 octobre 2017.

Les travaux envisagés sont

- la transformation de la double porte vitrée avec dormant en double porte afin de créer ainsi 3 unités de passage.
- L'isolation du plafond de la cuisine et des toilettes de la mairie.
- Le changement de la porte de la cuisine donnant sur le couloir de la mairie par une porte coupe-feu.

M. le Maire précise qu'il a mandaté officiellement Georges Ladoy, architecte, sur ce dossier.

Cimetière

Séance de démonstration d'engazonnement le 24 octobre 2017 en présence de Mme Combe de ECLA et de maires et d'agents techniques des communes du territoire d'ECLA dans le cadre du 0 Phyto.

Le cimetière de Chilly le Vignoble sera engazonné 2^{ème} semaine de novembre 2017.

Cérémonie du 11 novembre : à 11h45.

Troc plantes et troc confitures : samedi 4 novembre au parc des vignes de 14h à 18h.

Formation défibrillateur : 3 personnes inscrites. Date à définir.

Incivilités : dépôt de plaintes suite à des dégradations sur des véhicules.

Avaloirs et grilles : nettoyage les 2 et 3 novembre.

Point sur urbanisme

-DP 03914617K0014 déposée par M. Gandelin pour une pose de clôture et portail, 145 rue Champ levant. Accordée par arrêté du 20 octobre 2017.

-DP 0314617K0015 déposée par M. Bouali pour un muret et un abri bois 31 rue Château Gaillard.

Clôture de la séance à 23h00

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Non définie

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 28 novembre 2017

Le Maire



Philippe GRICOURT

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTS :

CHAMBARD F

PETITJEAN B

CROISSANT A

PASCOA J

DUBOIS F

ROBIN M Absent

JAILLET J Absent

SAFFREY C

MEGARD J

QOCHIH Z

NOUVELOT C

WOLFF JC (pouvoir à Philippe GRICOURT)